

20230215 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/46843/espagne--les-migrants-en-formation-professionnelle-pourront-beneficier-dun-titre-de-sejour-temporaire>

Actualités



© Borja SuarezREUTERS

Les migrants inscrits dans une formation professionnelle pourront bénéficier d'un titre de séjour temporaire (image d'archives). Crédit : Reuters

Espagne : les migrants en formation professionnelle pourront bénéficier d'un titre de séjour temporaire

Par [Marlène Panara](#) Publié le : 15/02/2023

Dès le mois de mars, les exilés sans-papiers installés depuis au moins deux ans en Espagne pourront bénéficier d'un permis de séjour temporaire, s'ils s'inscrivent dans une formation professionnelle. Un niveau minimum d'espagnol" et quelques "compétences propres" seront exigés pour accéder à ces formations. La mesure a pour objectif de pallier le manque de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs d'activité.

L'Espagne fait un pas de plus vers l'intégration des migrants sur son territoire. Dès mars 2023, le gouvernement accordera la résidence temporaire aux migrants en situation irrégulière qui intègrent une formation professionnelle. L'objectif, pour Madrid ? Ouvrir ces formations à "l'ensemble de la population" et "flexibiliser le système" pour répondre aux besoins de certains secteurs en manque de main d'œuvre.

Cette mesure entre dans le projet de réforme de la formation professionnelle, dont le but est de faciliter l'accès à la formation aux personnes en difficulté d'insertion professionnelle. D'abord réservée aux ressortissants espagnols, elle sera donc, dès le 1er mars 2023, ouverte aux personnes étrangères pour "faciliter ainsi leur intégration sur le marché du travail", a déclaré la ministre de l'Éducation et de la Formation Pilar Alegria devant le Sénat, le 7 février.

Pour bénéficier de cette réforme, les aspirants apprentis doivent résider en Espagne depuis au moins deux ans, de manière continue. "Le séjour continu s'entend si les absences n'ont pas dépassé 90 jours au cours des deux dernières années", précise le ministère de l'Inclusion, de la Sécurité sociale et de la Migration sur son site Internet.

Les formations entrant dans ce dispositif sont courtes - d'une durée de 600 à 800 heures - et s'inscrivent dans des secteurs où les travailleurs manquent, notamment celui de la "production", indique le site d'informations [El Mundo](#), sans plus de détails. Une source du ministère interrogée par le journal ajoute "qu'un niveau minimum d'espagnol" et quelques "compétences propres" seront par ailleurs exigés pour accéder à la formation.

>> **À (re)lire : [L'Espagne adopte une nouvelle loi permettant à des milliers de migrants d'intégrer le marché du travail](#)**

Durant toute leur formation, quelle que soit sa durée, les exilés bénéficieront donc d'un titre de séjour. À l'issue de celle-ci, pour pouvoir rester dans le pays, "ils devront présenter un contrat de travail", précise El Mundo.

À cause de la législation qui primait jusqu'ici, les personnes arrivées en Espagne en situation irrégulière mettent, en moyenne, [sept ans et demi pour obtenir un titre de séjour](#), avait révélé début juillet, le ministre des Migrations José Luis Escrivá. En cause ? Un système de régularisation complexe, qui exigeait entre autres une présence dans le pays de trois ans minimum, et la présentation d'un contrat de travail d'un an de 40 heures par semaine. Des critères dans les faits très compliqués à remplir pour les migrants.

"L'immigration légale est nécessaire"

Faciliter l'emploi des travailleurs étrangers pour couvrir le manque de main-d'œuvre est une stratégie qui s'applique ailleurs en Europe, comme en Allemagne. "L'immigration légale est nécessaire pour qu'à l'avenir nous ayons suffisamment de travailleurs pour pouvoir payer impôts, contribuer à nos pensions et contribuer au fonctionnement de notre économie", a déclaré le chancelier allemand Olaf Scholz à l'issue d'un sommet européen les 9 et 10 février, à Bruxelles.

D'après Berlin, le pays aura besoin de près d'un demi-million de travailleurs immigrés chaque année jusqu'en 2030, uniquement pour maintenir sa main-d'œuvre actuelle.

Depuis décembre 2021, tout demandeur d'asile débouté en Allemagne peut recevoir un document lui permettant de rester sur le territoire sans crainte d'expulsion. Il est remis à toute personne susceptible d'être en danger dans son pays, aux malades ou à tout exilé suivant une formation professionnelle.

>> **À (re)lire : [L'Europe doit faire appel aux migrants pour combler son déficit de travailleurs, d'après une étude](#)**

En juin, la ministre italienne de l'Intérieur Luciana Lamorgese avait décidé, de son côté, d'augmenter les quotas nationaux d'immigration légale, en octroyant [près de 75 000 permis de travail aux exilés](#) qui souhaitent venir dans le pays. Là encore, l'objectif affiché était de pallier le "manque de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité économique". Le 16 mai, Rome avait déjà signé un accord dans ce sens. Conclu avec les partenaires sociaux du pays, il

prévoit la formation et l'embauche de 3 000 migrants dans le secteur du bâtiment, qui compte 260 000 postes vacants.

En France, le projet de loi asile immigration prévoit la création d'un titre de séjour spécial "métiers en tension". Ce document devrait permettre aux étrangers travaillant depuis au moins huit mois dans des professions qui rencontrent des difficultés de recrutement et qui vivent, de façon ininterrompue, en France depuis au moins trois ans de bénéficier d'un titre de séjour d'un an. Saluée par plusieurs syndicats et patrons de secteurs en tension tels que la restauration, la mesure est conditionnée à une mise à jour de la liste des métiers en tension car beaucoup de professions concernées n'y figurent pas aujourd'hui.